

SPORT DE HAUT NIVEAU

Soutien aux Sports individuels : Espoirs sportifs (**ESP**)
Sportifs de Collectifs Nationaux (**SCN**)
Sportifs de Haut Niveau (**SHN**)

Bénéficiaires :

Sportif.ve.s licencié.e.s dans un club altiligérien

Conditions d'intervention :

Etre inscrit.e sur les listes ministérielles en catégorie ESP, SCN ou SHN

Pratiquer un « sport individuel » (*sport collectif exclu*)

Appartenance à un Pôle sportif (*Espoir ou France*) non obligatoire

Résider en Haute Loire (*à défaut dans un département limitrophe*)

Critère d'âge :

Espoirs sportifs (**ESP**) : **jusqu'à 25 ans *** (sauf handisport : sans limite d'âge)

Sportifs de Collectifs Nationaux (**SCN**) : **jusqu'à 25 ans *** (sauf handisport : sans limite d'âge)

Sportifs de Haut Niveau (**SHN**) : **sans limite d'âge**

(* Différence entre l'année de la licence sportive présentée et l'année de naissance du sportif)

Modalités d'intervention :

Aide forfaitaire annuelle de **1 000 € / sportif**

Modulation de l'aide forfaitaire s'agissant des sportif.ve.s résidant dans un département limitrophe en tenant compte de leur classification et/ou de leur visibilité médiatique.

Droits de tirage :

Espoirs sportifs (**ESP**) : **jusqu'à 3 fois**

Sportifs de Collectifs Nationaux (**SCN**) : **jusqu'à 3 fois**

Sportifs de Haut Niveau (**SHN**) : **jusqu'à 10 fois**

Aide versée au club dans lequel le (la) sportif(ve) est licencié(e)

Procédure :

Dépôt des demandes de subvention en début de saison sportive
(lorsque les listes sont diffusées par le Ministère des Sports)

Contacts :

Département de la Haute Loire

Direction de l'Attractivité et du Développement des Territoires

Direction déléguée Développement Durable et Sports

Tel : 04 71 07 43 45 - Courriel : sport@hauteloire.fr

Hôtel du Département

1, Place Monseigneur de Galard
CS 20310
43009 LE PUY-EN-VELAY CEDEX
tél. 04 71 07 43 43